

Au cours de l'EMMUS-IV, on a collecté des informations sur la santé des mères. Ces informations concernent l'accès des femmes aux soins de santé, les soins pré et postnatals et les conditions d'accouchement. Les résultats, présentés dans ce chapitre, permettent d'identifier les problèmes les plus importants en matière de santé maternelle et infantile. Ils contribuent ainsi à l'évaluation et à la planification des politiques et des programmes de santé.

8.1 SOINS PRÉNATALS, ACCOUCHEMENT ET VISITES POSTNATALES

8.1.1 Soins prénatals

Les données du tableau 8.1 présentent la répartition des dernières naissances survenues dans les cinq années ayant précédé l'enquête, selon le type de personnel médical consulté durant la grossesse et selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Au cours de l'EMMUS-IV, toutes les catégories de personnes consultées par la mère pendant la grossesse ont été enregistrées mais, lorsque plusieurs personnes avaient été consultées, seule la personne la plus qualifiée a été retenue. On relève que parmi les femmes ayant eu une naissance au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, un peu plus de huit femmes sur dix (85 %) a consulté un professionnel de santé pour la naissance la plus récente. Ces consultations ont été principalement effectuées par des médecins (49 %), et dans une proportion plus faible, par les infirmières et auxiliaires (36 %). Par contre, pour un peu plus d'une naissance sur dix (14 %) les mères n'ont effectué aucune consultation prénatale.

Ce niveau élevé n'en cache pas moins des disparités. En effet, si l'on prend par exemple le niveau d'instruction, on constate que la proportion de femmes qui se sont rendues en consultation prénatale auprès de personnel formé varie de 73 % pour les femmes sans instruction à 85 % pour celles de niveau d'instruction primaire ou alphabétisé et à 96 % pour les femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (graphique 8.1). Ce sont les femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (75 %) qui consultent le plus fréquemment un médecin ; chez les femmes de niveau d'instruction primaire ou alphabétisées et chez celles sans instruction, cette proportion est plus faible : respectivement 46 % et 29 %.

L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques fait apparaître des disparités importantes en fonction du type de personnel consulté. En effet, quand les femmes sont jeunes (< 20 ans), et quand il s'agit du premier enfant, elles consultent plus fréquemment un médecin. Par contre, lorsqu'elles sont plus âgées et à parité élevée, elles s'orientent plutôt vers le personnel infirmier.

On note également que les femmes du milieu urbain s'adressent plus fréquemment que celles du milieu rural à un médecin qu'à une infirmière/auxiliaire (65 % et 24 % contre 39 % et 43 %).

Les variations régionales sont très marquées, cela quel que soit le type de professionnel considéré ; de 34% pour les médecins dans la Grande Anse à 56 % dans le département de l'Ouest et 73 % dans l'Aire métropolitaine ; pour le personnel infirmier, ces proportions varient de 26 % dans l'Ouest à 60 % dans le Nord-Ouest. Ces résultats s'expliquent en partie par un mouvement de concentration de plus en plus important de médecins dans l'Ouest, particulièrement dans l'Aire métropolitaine, situation qui dure depuis de nombreuses années.

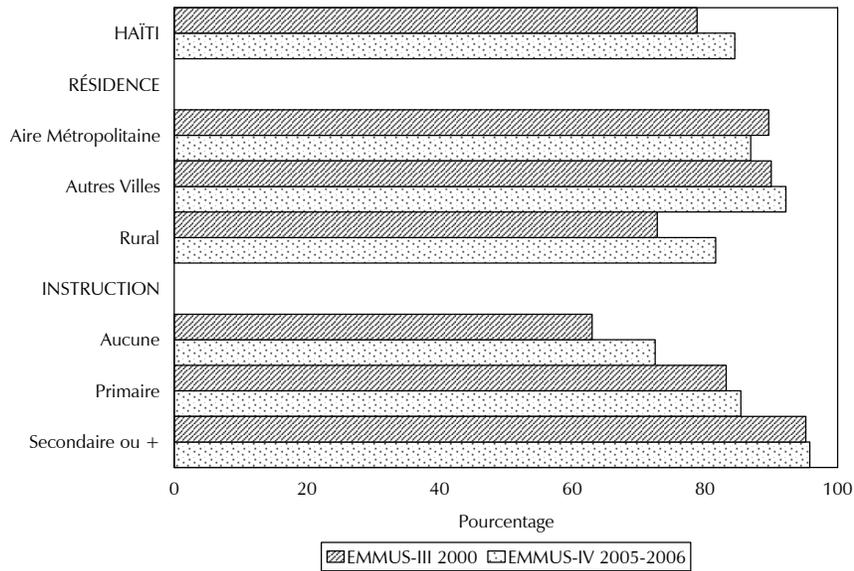
Concernant les niveaux d'instruction et de bien-être économique, on remarque que les femmes les plus instruites (75 %) et celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus riche (85 %) consultent plus fréquemment un médecin tandis que celles sans instruction (44 %) et de plus faibles moyens économiques (48 %) ont surtout recours au personnel infirmier.

Par ailleurs, les résultats montrent que ce sont celles âgées de 35-49 ans (19 %), les grandes multipares (22 %), celles résidant en milieu rural (17 %) ainsi que celles sans instruction et celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre (25 % dans les deux cas) qui n'ont effectué aucune visite prénatale. Dans les départements, ces proportions varient d'un minimum de 6 % dans le Nord-Ouest à un maximum de 23 % dans le Sud-Est.

Tableau 8.1 Soins prénatals								
Répartition (en %) des femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type de personne consultée durant la grossesse pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006								
Caractéristique	Médecin	Infirmière/ auxiliaire	Ensemble du personnel formé	Autre personnel non formé	Guérisseurs/ parents/ autre	Personne	Total	Effectif de femmes
Âge de la mère à la naissance								
<20	51,7	33,9	85,6	0,7	1,1	12,6	100,0	593
20-34	50,2	35,9	86,0	1,1	0,4	12,5	100,0	2 666
35-49	41,3	37,5	78,8	2,0	0,3	18,9	100,0	815
Rang de naissance								
1	59,7	32,2	91,9	0,6	0,6	6,9	100,0	1 121
2-3	53,0	32,2	85,2	1,0	0,2	13,6	100,0	1 291
4-5	44,2	40,0	84,2	0,9	0,4	14,5	100,0	758
6+	32,3	42,4	74,7	2,5	0,7	22,0	100,0	903
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	73,4	13,5	86,9	1,0	0,4	11,7	100,0	737
Autres Villes	57,7	34,5	92,2	0,5	0,3	7,0	100,0	771
Ensemble urbain	65,4	24,2	89,6	0,8	0,4	9,3	100,0	1 508
Rural	38,8	42,8	81,6	1,5	0,5	16,5	100,0	2 566
Département								
Aire Métropolitaine	73,4	13,5	86,9	1,0	0,4	11,7	100,0	737
Ouest (sans Aire Métro.)	55,5	26,3	81,8	2,1	0,0	16,1	100,0	688
Sud-Est	35,5	38,6	74,2	2,2	0,5	23,1	100,0	213
Nord	47,0	37,5	84,5	0,0	0,0	15,5	100,0	399
Nord-Est	43,0	44,4	87,5	0,8	0,3	11,5	100,0	142
Artibonite	41,2	45,5	86,7	0,9	1,3	11,1	100,0	720
Centre	38,0	44,4	82,4	2,8	1,2	13,6	100,0	400
Sud	41,2	42,6	83,8	0,0	0,0	16,2	100,0	245
Grande-Anse	34,2	47,0	81,2	1,2	0,0	17,6	100,0	164
Nord-Ouest	34,5	59,8	94,3	0,3	0,0	5,5	100,0	267
Nippes	36,2	42,4	78,6	0,7	0,0	20,6	100,0	99
Niveau d'instruction								
Aucun	28,8	43,7	72,5	2,0	0,8	24,7	100,0	1 139
Primaire/alphab.	45,8	39,6	85,4	1,2	0,3	13,1	100,0	1 863
Secondaire +	74,5	21,3	95,8	0,4	0,4	3,4	100,0	1 072
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	24,8	47,5	72,3	2,0	1,0	24,7	100,0	911
Second	36,5	46,5	83,0	2,1	0,2	14,7	100,0	786
Moyen	45,4	42,1	87,5	0,8	0,4	11,3	100,0	829
Quatrième	59,7	27,9	87,6	0,6	0,2	11,7	100,0	872
Le plus riche	84,6	10,8	95,4	0,3	0,4	4,0	100,0	675
Ensemble	48,6	35,9	84,5	1,2	0,5	13,8	100,0	4 074

Note : Si plus d'un prestataire de soins prénatals a été déclaré, seul le prestataire le plus qualifié a été pris en compte dans ce tableau.

Graphique 8.1 Soins prénatals par du personnel de santé



Note : Soins prénatals par un médecin ou une infirmière/auxiliaire.

Par rapport aux résultats de l’EMMUS-III de 2000, la proportion de naissances dont la mère a bénéficié de soins prénatals auprès de professionnel de la santé a augmenté, passant de 79 % à 85 %.

Pour être efficaces, les soins prénatals doivent être effectués à un stade précoce de la grossesse et, surtout, ils doivent se poursuivre avec une certaine régularité jusqu’à l’accouchement. L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande, au moins, quatre visites prénatales, à intervalles réguliers tout au long de la grossesse. Le tableau 8.2 présente les données concernant le nombre de visites prénatales effectuées par les femmes enceintes et le stade de la grossesse à la première visite. Pour plus de la moitié des naissances (54 %), les mères ont effectué, au moins, les quatre visites recommandées. Pour une naissance sur quatre (27 %), les mères n’ont effectué que 2-3 visites prénatales, et 5 % qu’une seule visite. Il faut souligner qu’une proportion relativement élevée de mères (14 %) n’a bénéficié d’aucune consultation prénatale. On note par ailleurs, un pourcentage plus élevé de femmes ayant effectué au moins les quatre visites en milieu urbain qu’en milieu rural (67 % contre 46 %).

En ce qui concerne le stade de la grossesse auquel a eu lieu la première visite, on constate que, dans pratiquement les deux tiers des cas (65 %), la première visite s’est déroulée à moins de quatre mois de grossesse. La majorité des femmes (87 %) ont effectué leur première visite prénatale à moins de six mois de grossesse et, à l’opposé, une femme sur dix n’a consulté qu’à six mois de grossesse ou plus et c’est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée. Pour les grossesses ayant bénéficié de visites prénatales au cours des cinq dernières années, le nombre médian de mois de grossesse à la première visite est de 3,7.

Tableau 8.2 Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse

Répartition (en %) des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, selon le nombre de visites prénatales pour la naissance la plus récente et selon le stade de la grossesse au moment de la première visite, par milieu de résidence, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Visites prénatales	Milieu de résidence				Total
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	
Nombre de visites prénatales					
0	11,7	7,0	9,3	16,5	13,8
1	3,4	3,1	3,2	5,9	4,9
2-3	16,6	22,9	19,8	30,9	26,8
4+	67,7	66,2	66,9	46,1	53,8
NSP/ND	0,7	0,8	0,8	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Stade de la grossesse à la première visite prénatale					
<4	71,5	69,0	70,2	62,2	65,1
4-5	20,0	22,0	21,0	22,8	22,1
6-7	6,8	8,0	7,4	12,7	10,8
8+	0,6	0,9	0,7	2,0	1,5
NSP/ND	1,1	0,1	0,6	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre médian de mois de grossesse à la 1 ^{ère} visite	3,5	3,5	3,5	3,8	3,7
Effectif de femmes	737	771	1 508	2 566	4 074

Types de soins prénatals

L'efficacité des soins prénatals dépend de l'exécution d'un certain nombre d'examens effectués pendant les consultations, mais aussi de conseils qui sont prodigués aux femmes. Pour cette raison, l'EMMUS-IV a collecté des données sur cet aspect important du suivi prénatal en demandant aux femmes si, au cours des visites prénatales, elles avaient été informées sur les signes révélateurs de complications de la grossesse, si certains examens médicaux (la prise du poids et de la taille, la prise de la tension artérielle) avaient été effectués et également si on avait procédé à des examens d'urine et de sang. Ces résultats sont présentés au tableau 8.3.

On constate, en premier lieu, que, d'après les déclarations des femmes, une proportion relativement faible (44 %) a été informée des signes de complications de la grossesse.

La mesure du poids et de la tension artérielle constituent, de loin, les examens les plus fréquemment effectués par les prestataires de soins à l'égard des femmes enceintes (respectivement, 94 % et 95 %). Les examens de sang et d'urine n'ont été effectués que pour 69 % et 67 % des femmes enceintes.

En ce qui concerne les variations selon les catégories sociodémographiques des femmes, on constate que ce sont les femmes les plus jeunes, celles du milieu rural, les moins instruites et celles vivant dans un ménage du quintile le plus pauvre qui en ont bénéficié le moins fréquemment.

Tableau 8.3 Composants des visites prénatales

Pourcentage de femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête et qui ont bénéficié de certains examens au cours des soins prénatals pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals, pourcentage :					Effectif
	Informé des signes de complications de grossesse	Poids mesuré	Tension artérielle mesurée	Urine prélevée	Sang prélevé	
Âge de la mère à la naissance						
<20	37,5	91,4	93,2	60,6	62,9	518
20-34	44,5	94,6	95,6	69,6	71,3	2 332
35-49	46,1	94,4	96,5	61,2	65,2	661
Rang de naissance						
1	42,6	93,6	94,6	70,7	72,0	1 044
2-3	45,3	94,5	96,2	72,8	75,0	1 116
4-5	45,2	94,9	95,1	65,6	67,3	648
6+	42,0	93,6	95,7	52,1	56,3	704
Milieu de résidence						
Aire Métropolitaine	44,9	97,6	97,7	87,0	87,2	651
Autres Villes	48,4	96,3	97,1	79,9	82,0	717
Ensemble urbain	46,7	96,9	97,4	83,3	84,5	1 368
Rural	41,9	92,3	94,2	56,1	59,0	2 144
Département						
Aire Métropolitaine	44,9	97,6	97,7	87,0	87,2	651
Ouest (sans Aire Métro.)	47,7	95,3	95,8	63,5	64,4	578
Sud-Est	38,4	84,9	90,1	42,6	36,4	164
Nord	49,1	98,0	97,2	80,3	79,9	337
Nord-Est	51,4	97,9	98,7	76,4	78,2	125
Artibonite	41,4	91,4	94,2	55,8	62,0	640
Centre	35,4	86,6	90,3	51,6	63,2	345
Sud	40,7	98,7	99,1	65,8	66,3	205
Grande-Anse	53,2	94,3	93,2	67,7	69,4	135
Nord-Ouest	41,2	93,5	95,7	63,9	64,2	252
Nippes	39,3	98,2	98,7	63,2	60,3	79
Niveau d'instruction						
Aucun	38,3	91,4	92,5	49,6	55,6	858
Primaire/alphab.	42,6	93,9	95,0	64,0	65,3	1 619
Secondaire +	50,2	96,8	98,5	85,0	85,7	1 035
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	35,9	88,1	91,1	43,5	47,0	686
Second	44,1	92,5	94,2	55,3	57,7	671
Moyen	42,3	93,8	94,9	63,4	66,5	736
Quatrième	49,4	97,9	97,8	81,4	82,9	770
Le plus riche	46,8	98,1	99,0	89,2	89,9	649
Ensemble	43,8	94,1	95,4	66,7	68,9	3 512

Vaccinations antitétaniques

Le tétanos néonatal constitue l'une des pathologies les plus graves auxquelles le nouveau-né se trouve encore exposé en Haïti. Pour y faire face, le Ministère de la Santé Publique et de la Population, en collaboration avec ses partenaires, a adopté des mesures dont, en autres, la vaccination antitétanique des femmes en âge de procréer, en particulier les femmes enceintes. Il recommande l'administration d'au moins deux doses de vaccin antitétanique aux femmes enceintes, à moins qu'elles n'aient déjà été vaccinées au cours d'une grossesse antérieure, auquel cas seule l'administration d'une dose est recommandée.

Tableau 8.4 Vaccination antitétanique

Répartition (en %) des femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par nombre d'injections antitétanique reçues durant la grossesse pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	2 ou +	1 injection au cours de la dernière grossesse et au moins 1 injection au cours des 10 années précédant la dernière grossesse	Aucune injection au cours des 10 dernières années, mais a reçu au moins 5 injections au cours de la vie	Pourcentage complètement protégé	Pourcentage partiellement protégé ¹	Aucune ²	NSP/ND	Total	Effectif
Age de la mère à la naissance									
<20	57,2	3,3	0,0	60,5	12,9	25,8	0,8	100,0	593
20-34	60,5	3,1	0,1	63,7	10,7	24,8	0,8	100,0	2 666
35-49	61,2	2,4	0,0	63,6	9,7	26,3	0,4	100,0	815
Rang de naissance									
1	62,1	2,8	0,0	64,9	12,2	22,1	0,7	100,0	1 121
2-3	60,8	3,2	0,0	64,1	9,7	25,4	0,8	100,0	1 291
4-5	59,9	3,9	0,1	63,8	11,1	24,4	0,7	100,0	758
6+	57,1	2,1	0,1	59,3	10,5	29,6	0,6	100,0	903
Milieu de résidence									
Aire Métropolitaine	59,4	1,8	0,0	61,2	9,1	29,0	0,7	100,0	737
Autres Villes	67,2	3,4	0,0	70,6	11,5	17,3	0,6	100,0	771
Ensemble urbain	63,4	2,6	0,0	66,1	10,3	23,0	0,6	100,0	1 508
Rural	58,2	3,2	0,1	61,5	11,2	26,5	0,8	100,0	2 566
Département									
Aire Métropolitaine	59,4	1,8	0,0	61,2	9,1	29,0	0,7	100,0	737
Ouest (sans Aire Métro.)	55,1	2,3	0,3	57,7	12,3	29,5	0,5	100,0	688
Sud-Est	54,3	5,2	0,0	59,5	9,9	30,6	0,0	100,0	213
Nord	64,2	3,2	0,0	67,4	11,6	20,3	0,6	100,0	399
Nord-Est	65,7	3,0	0,0	68,7	13,2	17,7	0,4	100,0	142
Artibonite	58,3	4,9	0,0	63,2	9,7	25,1	1,9	100,0	720
Centre	69,4	1,5	0,0	70,9	9,1	19,7	0,2	100,0	400
Sud	63,8	2,5	0,0	66,3	11,4	22,3	0,0	100,0	245
Grande-Anse	62,3	2,2	0,5	65,0	10,0	25,0	0,0	100,0	164
Nord-Ouest	58,0	4,0	0,0	62,0	15,3	21,9	0,8	100,0	267
Nippes	57,7	2,6	0,0	60,3	12,3	26,6	0,8	100,0	99
Niveau d'instruction									
Aucun	53,5	2,3	0,0	55,8	11,0	33,0	0,1	100,0	1 139
Primaire/alphab.	59,6	2,9	0,1	62,6	11,9	24,4	1,2	100,0	1 863
Secondaire +	68,2	3,8	0,1	72,1	8,8	18,5	0,5	100,0	1 072
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	51,7	2,6	0,2	54,5	10,8	34,2	0,4	100,0	911
Second	60,6	3,7	0,0	64,3	11,3	23,9	0,5	100,0	786
Moyen	64,9	3,6	0,0	68,5	10,7	20,2	0,6	100,0	829
Quatrième	60,8	2,2	0,0	63,0	12,3	23,6	1,1	100,0	872
Le plus riche	64,4	2,9	0,2	67,5	8,6	23,0	1,0	100,0	675
Ensemble	60,2	3,0	0,1	63,2	10,8	25,2	0,7	100,0	4 074

¹ 1 injection au cours de la dernière grossesse et aucune injection au cours des 10 années précédant la dernière grossesse

² Aucune injection au cours de la dernière grossesse et moins de 5 injections au cours de la vie.

L'analyse des données du tableau 8.4 révèle que 74 % des naissances vivantes des cinq années ayant précédé l'enquête ont été complètement ou partiellement protégées contre le tétanos néonatal. Il est important de souligner que parmi ces femmes, 3 % n'avaient pas reçu les deux doses de vaccin antitétanique recommandées au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Dans le cas où ces deux doses auraient été complétées au cours des dix dernières années, ou dans le cas où les femmes auraient reçu au moins cinq doses de vaccin antitétanique au cours de la vie, cela leur conférerait une certaine immunité.

L'âge de la mère à l'accouchement ne paraît pas jouer un rôle déterminant. Par ailleurs, la fréquence de la vaccination augmente avec le niveau de bien-être économique et le niveau d'instruction. Au niveau du département, ce sont ceux du Nord-Est (82 %), du Centre (80 %) et du Nord (79 %) qui enregistrent les proportions les plus élevées. À l'opposé, les départements de l'Ouest sans l'Aire Métropolitaine et l'Aire Métropolitaine (70 % dans les deux cas) ont les niveaux les plus faibles.

8.1.2 Accouchement

Lieu d'accouchement

Parmi les naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, une naissance sur quatre (25 %) a eu lieu dans un établissement sanitaire ; qu'il soit public (15 %), privé (7 %) ou mixte (3 %). À l'EMMUS-III de 2000, la proportion de naissances qui ont eu lieu dans un établissement sanitaire était de 23 %. À l'opposé, près de trois naissances sur quatre (75 %) se sont déroulées à la maison (tableau 8.5). Quel que soit l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, c'est à la maison que les femmes accouchent le plus fréquemment. Cependant, à partir de 35 ans, la proportion est plus élevée (82 %) contre 72 % à moins de 20 ans). Le rang de naissance fait apparaître des écarts ; le choix d'un établissement de santé pour accoucher est plus fréquent parmi les primipares (42 %) alors que 91 % des femmes à parité élevée accouchent à domicile.

En ce qui concerne le milieu de résidence, on constate des disparités : en milieu rural, la majorité des accouchements (85 %) se déroulent à la maison alors que dans l'Aire Métropolitaine cette proportion n'est que de 52 %. Le niveau d'instruction est déterminant dans le choix du lieu d'accouchement : en effet, alors que seulement 8 % des femmes sans instruction accouchent dans un établissement sanitaire, cette proportion est de 19 % parmi les femmes de niveau primaire ou étant alphabétisées et de 58 % parmi celles de niveau secondaire ou plus. Le nombre de visites prénatales effectuées par les femmes enceintes paraît influencer sur le choix du lieu d'accouchement. En effet, seulement 5 % des femmes qui n'ont effectué aucune visite prénatale ont accouché dans un établissement sanitaire (public, privé ou mixte) ; parmi les femmes qui ont effectué 1-3 visites, 15 % ont accouché en établissement, public, privé ou mixte. Parmi celles qui ont eu 4 visites ou plus, cette proportion est de 40 %. Selon le niveau de bien-être économique, les résultats montrent que la proportion de naissances s'étant déroulée en établissements sanitaires varie d'un minimum de 6 % parmi celles des ménages les plus pauvres à un maximum de 65 % parmi celles des ménages les plus riches.

Tableau 8.5 Lieu de l'accouchement

Répartition (en %) des naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par lieu d'accouchement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Etablissement de santé			À la maison	Autre	ND	Total	Effectif de naissances
	Public	Privé	Mixte					
Âge de la mère à la naissance								
<20	16,7	7,1	3,6	72,1	0,4	0,0	100,0	833
20-34	15,2	7,9	2,9	73,4	0,5	0,1	100,0	3 870
35-49	10,6	5,0	1,6	82,2	0,6	0,0	100,0	1 024
Rang de naissance								
1	24,8	12,0	5,6	57,2	0,5	0,0	100,0	1 551
2-3	14,4	8,2	2,2	74,5	0,6	0,1	100,0	1 850
4-5	9,7	5,1	2,0	82,6	0,5	0,1	100,0	1 099
6+	6,3	2,0	0,8	90,5	0,4	0,0	100,0	1 228
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	28,9	16,2	2,9	51,5	0,2	0,3	100,0	938
Autres Villes	28,7	7,2	4,5	58,6	0,9	0,1	100,0	1 012
Ensemble urbain	28,8	11,5	3,8	55,2	0,5	0,2	100,0	1 949
Rural	7,2	5,1	2,3	84,9	0,5	0,0	100,0	3 778
Département								
Aire Métropolitaine	28,9	16,2	2,9	51,5	0,2	0,3	100,0	938
Ouest (sans Aire Métro.)	8,4	13,9	1,8	75,4	0,5	0,0	100,0	982
Sud-Est	9,8	1,1	0,0	88,4	0,7	0,0	100,0	327
Nord	16,1	2,0	4,2	77,2	0,4	0,0	100,0	541
Nord-Est	21,4	3,1	3,7	71,1	0,6	0,0	100,0	202
Artibonite	12,8	4,7	3,3	78,6	0,7	0,0	100,0	993
Centre	6,7	1,1	5,2	86,0	0,9	0,1	100,0	636
Sud	15,8	6,2	1,4	76,6	0,0	0,0	100,0	349
Grande-Anse	12,0	1,8	0,3	85,9	0,0	0,0	100,0	229
Nord-Ouest	14,3	6,4	3,0	75,8	0,6	0,0	100,0	387
Nippes	8,0	3,0	0,5	86,7	1,5	0,3	100,0	143
Niveau d'instruction de la mère								
Aucun	4,3	2,2	1,2	91,6	0,6	0,0	100,0	1 736
Primaire/alphab.	11,8	4,4	2,5	80,7	0,5	0,1	100,0	2 626
Secondaire +	33,0	19,3	5,3	42,0	0,4	0,0	100,0	1 365
Visite prénatale¹								
0	3,2	1,2	0,3	95,1	0,1	0,0	100,0	562
1-3	8,6	4,2	1,9	84,6	0,5	0,2	100,0	1 293
4+	23,5	12,4	4,5	59,0	0,6	0,0	100,0	2 193
NSP/ND	13,3	32,4	1,4	52,8	0,0	0,0	100,0	26
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	3,3	1,3	1,3	93,6	0,5	0,0	100,0	1 411
Second	5,7	2,1	2,3	89,2	0,6	0,0	100,0	1 162
Moyen	11,8	5,6	2,1	79,7	0,4	0,3	100,0	1 176
Quatrième	26,1	8,7	3,7	61,1	0,4	0,0	100,0	1 146
Le plus riche	34,3	25,1	5,6	34,5	0,7	0,0	100,0	832
Ensemble	14,6	7,3	2,8	74,8	0,5	0,1	100,0	5 727

¹ Pour les visites prénatales, les données concernent uniquement les naissances d'enfants derniers-nés de la période 0-59 mois ayant précédé l'enquête.

Assistance lors de l'accouchement

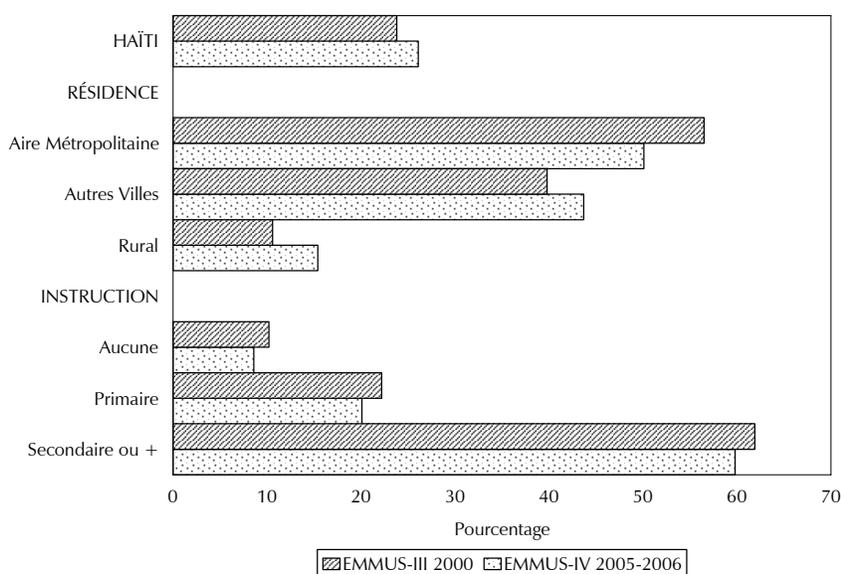
L'analyse des données du tableau 8.6 montre que seulement une naissance sur quatre (26 %) s'est déroulée avec l'assistance d'une personne médicalement formée, en majorité des médecins (16 %), suivi des infirmières/auxiliaires (10 %). À l'opposé, on relève que près des deux tiers des accouchements (66 %) ont été assistés par des matrones avec boîte (34 %) ou des matrones sans boîte (32 %) et par des amies ou parents (4 %). Les accouchements qui se sont déroulés sans aucune assistance représentent 3 %.

Caractéristique	Médecin	Infirmière auxiliaire	Ensemble personnel formé	Agent de santé	Matrone avec boîte	Matrone sans boîte	Amis/ parents/ autre	Personne	NSP/ND	Total	Effectif de naissances
Âge de la mère à la naissance											
<20	15,7	13,9	29,6	0,1	31,0	33,2	4,5	1,5	0,1	100,0	833
20-34	17,1	10,3	27,4	0,4	34,2	30,9	4,1	3,0	0,1	100,0	3 870
35-49	12,1	6,4	18,5	0,1	33,4	37,1	5,7	5,2	0,1	100,0	1 024
Rang de naissance											
1	28,0	15,9	43,9	0,6	28,4	23,0	2,7	1,3	0,1	100,0	1 551
2-3	15,4	11,0	26,4	0,2	31,7	33,2	4,8	3,4	0,2	100,0	1 850
4-5	11,4	7,0	18,4	0,2	37,7	36,2	4,7	2,7	0,1	100,0	1 099
6+	5,8	4,1	9,9	0,3	39,2	39,3	5,7	5,6	0,0	100,0	1 228
Milieu de résidence											
Aire Métropolitaine	38,0	12,1	50,1	0,5	21,3	22,3	3,2	2,5	0,2	100,0	938
Autres Villes	24,7	19,0	43,7	0,2	32,6	17,9	3,6	1,9	0,1	100,0	1 012
Ensemble urbain	31,1	15,7	46,8	0,3	27,2	20,0	3,4	2,2	0,1	100,0	1 949
Rural	8,2	7,2	15,4	0,3	36,9	38,7	4,9	3,7	0,1	100,0	3 778
Département											
Aire Métropolitaine	38,0	12,1	50,1	0,5	21,3	22,3	3,2	2,5	0,2	100,0	938
Ouest (sans Aire Métro.)	16,7	9,2	25,9	0,5	32,5	32,2	4,5	4,4	0,0	100,0	982
Sud-Est	5,5	7,0	12,5	0,2	27,2	48,7	7,2	4,1	0,0	100,0	327
Nord	17,5	5,9	23,4	0,0	42,9	27,5	3,1	3,1	0,0	100,0	541
Nord-Est	10,8	20,0	30,8	0,2	40,2	23,0	3,9	1,9	0,0	100,0	202
Artibonite	10,5	11,1	21,6	0,5	37,5	32,4	3,4	4,4	0,2	100,0	993
Centre	8,3	5,9	14,2	0,0	32,8	43,0	9,0	0,9	0,2	100,0	636
Sud	12,9	10,8	23,7	0,0	37,4	31,2	4,3	3,3	0,2	100,0	349
Grande-Anse	4,8	10,3	15,1	0,2	44,0	34,0	3,2	3,1	0,4	100,0	229
Nord-Ouest	10,2	15,7	25,9	0,6	34,9	33,8	3,2	1,7	0,0	100,0	387
Nippes	6,0	6,9	12,9	0,3	37,8	41,2	3,6	4,2	0,0	100,0	143
Niveau d'instruction de la mère											
Aucun	4,5	4,1	8,6	0,2	35,3	44,5	6,5	4,7	0,2	100,0	1 736
Primaire/alphab.	10,6	9,5	20,1	0,2	38,6	34,0	4,3	2,7	0,0	100,0	2 626
Secondaire +	40,9	18,9	59,8	0,6	21,7	13,7	2,0	2,1	0,2	100,0	1 365
Quintiles de bien-être économique											
Le plus pauvre	3,3	3,1	6,4	0,1	34,2	49,0	6,5	3,8	0,1	100,0	1 411
Second	5,4	5,4	10,8	0,5	43,2	37,1	5,3	3,0	0,2	100,0	1 162
Moyen	9,6	11,1	20,7	0,4	41,2	30,9	3,9	3,0	0,1	100,0	1 176
Quatrième	23,3	18,0	41,3	0,5	27,6	23,5	3,8	3,1	0,2	100,0	1 146
Le plus riche	51,2	16,3	67,5	0,1	16,6	11,7	1,3	2,8	0,0	100,0	832
Ensemble	16,0	10,1	26,1	0,3	33,6	32,3	4,4	3,2	0,1	100,0	5 727

Note : Si l'enquêtée a déclaré que plus d'une personne avait assisté l'accouchement, seule la personne la plus qualifiée a été prise en compte dans ce tableau.

L'examen des données par caractéristiques sociodémographiques de la mère (graphique 8.2) met en évidence le même type de variations que celles observées à propos des soins prénatals et du lieu d'accouchement. Les résultats mettent en évidence des proportions élevées de femmes dont l'accouchement a été assisté par une matrone non formée dans les départements des Nippes (41 %), du Centre (43 %) et du Sud-Est (49 %).

Graphique 8.2 Assistance à l'accouchement par du personnel de santé



Note : Assistance par un médecin ou une infirmière/auxiliaire.

En comparant les résultats de l'EMMUS-III de 2000 à ceux de l'EMMUS-IV de 2005-2006, on constate qu'au niveau national, les proportions de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel formé sont restées quasiment stables (24 % à 26 %).

8.1.3 Examens postnatals

Les tableaux 8.7.1 à 8.7.3 présentent les résultats concernant les soins postnatals, pour l'ensemble des femmes et selon que la naissance s'est déroulée dans un établissement sanitaire ou non. On constate, au tableau 8.7.1 que parmi les naissances qui ont eu lieu dans un établissement sanitaire, près des trois-quarts ont bénéficié d'un suivi postnatal au cours des deux jours qui ont suivi l'accouchement (74 %). À l'opposé, dans 21 % des cas, on n'a pas vérifié l'état de santé de la femme qui venait d'accoucher. On note que la proportion de femmes qui ont bénéficié de soins postnatals après avoir accouché en établissement sanitaire varie de 70 % en milieu rural à 81 % dans l'Aire Métropolitaine et de 55 % dans les Nippes à 85 % dans le Nord. Le tableau 8.7.2 présente les mêmes informations concernant les femmes qui ont accouché en dehors d'un établissement sanitaire. Parmi ces femmes, la grande majorité n'a reçu aucun soin postnatal (81 %) et dans seulement 13 % des cas, les femmes ont bénéficié d'un suivi postnatal dans les deux jours qui ont suivi l'accouchement. Dans les départements du Nord-Ouest et des Nippes, cette proportion est inférieure à 10 %. Globalement, en Haïti, près des deux-tiers des femmes n'ont reçu aucun soin postnatal (64 %). Dans seulement 30 % des cas, les femmes ont reçu des soins dans les deux jours qui ont suivi l'accouchement (tableau 8.7.3).

Tableau 8.7.1 Soins postnatals (femmes ayant accouché en établissement sanitaire)

Répartition (en %) des femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête et qui s'est déroulée en établissement sanitaire, en fonction du moment où des soins postnatals ont été effectués pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Visites postnatales pour la dernière naissance survenue au cours des cinq dernières années et qui a eu lieu en établissement sanitaire					Total	Effectif de femmes
	Dans les 2 jours après la naissance	3-7 jours après la naissance	8 jours ou plus après la naissance	NSP	Aucune visite postnatale		
Âge de la mère à la naissance							
<20	72,9	1,9	0,6	3,2	21,4	100,0	179
20-34	73,7	2,1	0,3	2,7	21,2	100,0	790
35-49	79,2	0,5	0,0	1,2	19,0	100,0	148
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	81,4	1,0	0,0	2,0	15,6	100,0	354
Autres Villes	72,3	1,0	0,4	1,2	25,1	100,0	334
Ensemble urbain	77,0	1,0	0,2	1,6	20,2	100,0	688
Rural	70,0	3,3	0,4	4,1	22,1	100,0	429
Département							
Aire Métropolitaine	81,4	1,0	0,0	2,0	15,6	100,0	354
Ouest (sans Aire Métro.)	70,1	1,7	0,0	6,3	21,9	100,0	200
Sud-Est	71,5	0,0	1,7	0,0	26,8	100,0	27
Nord	84,9	0,0	0,0	2,8	12,3	100,0	97
Nord-Est	74,0	0,0	0,0	0,0	26,0	100,0	45
Artibonite	65,0	4,5	0,5	1,7	28,3	100,0	162
Centre	65,0	3,8	0,0	0,0	31,2	100,0	59
Sud	79,9	0,0	0,0	0,5	19,5	100,0	63
Grande-Anse	69,6	1,6	2,7	0,0	26,1	100,0	27
Nord-Ouest	67,0	5,0	1,5	3,5	23,1	100,0	71
Nippes	55,2	5,6	0,0	6,6	32,6	100,0	13
Niveau d'instruction							
Aucun	64,7	1,4	0,0	0,0	33,9	100,0	101
Primaire/alphab.	71,9	1,5	0,1	4,3	22,2	100,0	391
Secondaire +	77,3	2,2	0,4	1,9	18,1	100,0	626
Ensemble	74,3	1,9	0,3	2,6	20,9	100,0	1 117

Tableau 8.7.2 Soins postnatals (femmes ayant accouché en dehors d'un établissement sanitaire)

Répartition (en %) des femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête et qui s'est déroulée en dehors d'un établissement sanitaire, en fonction du moment où des soins postnatals ont été effectués pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Visites postnatales pour la dernière naissance survenue au cours des cinq dernières années et qui a eu lieu en dehors d'un établissement sanitaire					Total	Effectif de femmes
	Dans les 2 jours après la naissance	3-7 jours après la naissance	8 jours ou plus après la naissance	NSP	Aucune visite postnatale		
Âge de la mère à la naissance							
<20	12,9	5,0	2,3	0,0	79,8	100,0	414
20-34	12,8	3,8	1,8	0,3	81,2	100,0	1 875
35-49	11,8	3,9	3,1	0,7	80,5	100,0	667
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	12,2	5,0	1,4	0,2	81,2	100,0	383
Autres Villes	15,9	5,3	3,0	0,0	75,8	100,0	438
Ensemble urbain	14,2	5,2	2,2	0,1	78,3	100,0	820
Rural	12,0	3,6	2,1	0,5	81,8	100,0	2 137
Département							
Aire Métropolitaine	12,2	5,0	1,4	0,2	81,2	100,0	383
Ouest (sans Aire Métro.)	16,8	2,2	1,3	0,0	79,7	100,0	488
Sud-Est	11,6	1,0	0,5	0,5	86,4	100,0	187
Nord	15,0	6,4	2,1	0,2	76,3	100,0	302
Nord-Est	15,5	2,8	1,3	0,0	80,4	100,0	96
Artibonite	10,0	6,5	4,4	1,1	78,1	100,0	558
Centre	10,0	2,7	3,3	0,7	83,2	100,0	341
Sud	13,7	3,2	0,3	0,0	82,7	100,0	182
Grande-Anse	15,3	4,9	3,0	0,0	76,8	100,0	137
Nord-Ouest	9,3	2,7	1,2	0,0	86,8	100,0	196
Nippes	9,6	2,1	0,8	0,0	87,5	100,0	86
Niveau d'instruction							
Aucun	8,4	1,9	1,4	0,7	87,5	100,0	1 038
Primaire/alphab.	13,6	5,0	2,1	0,2	79,1	100,0	1 473
Secondaire +	19,3	5,7	4,0	0,0	71,0	100,0	446
Ensemble	12,6	4,0	2,2	0,4	80,8	100,0	2 957

Tableau 8.7.3 Soins postnatals (ensemble des femmes)

Répartition (en %) des femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, en fonction du moment où des soins postnatals ont été effectués pour la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Visites postnatales pour la dernière naissance survenue au cours des cinq dernières années					Total	Effectif de femmes
	Dans les 2 jours après la naissance	3-7 jours après la naissance	8 jours ou plus après la naissance	NSP	Aucune visite postnatale		
Âge de la mère à la naissance							
<20	31,0	4,1	1,8	1,0	62,2	100,0	593
20-34	30,9	3,3	1,3	1,0	63,4	100,0	2 666
35-49	24,0	3,3	2,6	0,8	69,3	100,0	815
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	45,4	3,1	0,7	1,1	49,7	100,0	737
Autres Villes	40,3	3,5	1,9	0,5	53,9	100,0	771
Ensemble urbain	42,8	3,3	1,3	0,8	51,8	100,0	1 508
Rural	21,7	3,5	1,8	1,1	71,8	100,0	2 566
Département							
Aire Métropolitaine	45,4	3,1	0,7	1,1	49,7	100,0	737
Ouest (sans Aire Métro.)	32,3	2,1	0,9	1,8	62,9	100,0	688
Sud-Est	19,1	0,9	0,7	0,4	78,9	100,0	213
Nord	31,9	4,8	1,6	0,9	60,8	100,0	399
Nord-Est	34,2	1,9	0,9	0,0	63,0	100,0	142
Artibonite	22,4	6,0	3,5	1,2	66,9	100,0	720
Centre	18,2	2,9	2,8	0,6	75,5	100,0	400
Sud	30,7	2,4	0,2	0,1	66,6	100,0	245
Grande-Anse	24,1	4,3	2,9	0,0	68,6	100,0	164
Nord-Ouest	24,6	3,3	1,3	0,9	70,0	100,0	267
Nippes	15,5	2,6	0,7	0,8	80,4	100,0	99
Niveau d'instruction							
Aucun	13,3	1,9	1,3	0,7	82,8	100,0	1 139
Primaire/alphab.	25,8	4,2	1,7	1,1	67,2	100,0	1 863
Secondaire +	53,2	3,7	1,9	1,1	40,1	100,0	1 072
Ensemble	29,5	3,4	1,6	1,0	64,4	100,0	4 074

8.1.4 Accès aux soins de santé

L'accès de la population aux soins de santé est l'une des priorités des autorités pour arriver à changer favorablement la situation sanitaire en Haïti. Ainsi, au cours de l'enquête, on a cherché à connaître les types de problèmes auxquels ont été confrontées les femmes quand elles ont eu besoin de soins de santé.

Les résultats présentés, au tableau 8.8, montrent que dans 88 % des cas, les femmes ont déclaré que le manque de personnel de santé constituait le principal obstacle. De plus, 78 % ont cité le manque d'argent nécessaire pour le traitement. L'importance de ce problème augmente sensiblement avec l'âge de la femme et la parité. De plus, les femmes en rupture d'union (86 %) ont signalé plus fréquemment ce problème que celles en union (81 %) et que les célibataires (71 %). Le manque d'argent a davantage affecté les femmes du milieu rural (85 %) que celles du milieu urbain (71 %). Enfin, on constate que dans les départements, la proportion de femmes qui ont rencontré ce problème d'accès aux soins varie d'un maximum de 85 % dans les Nippes à un minimum de 79 % dans le Centre.

Globalement, environ la quasi-totalité des femmes (97 %) ont déclaré avoir eu, au moins, un problème d'accès aux soins de santé. Ce sont les femmes du milieu rural (99 %) celles sans instruction et de niveau primaire (99 %) celles exerçant un travail non payé (99 %) qui ont le plus fréquemment rencontré au moins un de ces problèmes d'accès aux soins de santé.

Tableau 8.8 Problèmes d'accès aux soins de santé

Pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir des problèmes pour accéder aux soins de santé quand elles sont malades par type de problème, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Problèmes pour l'accès aux soins							Au moins un des problèmes d'accès	Effectif
	Obtenir la permission d'y aller	Obtenir l'argent pour le traitement	Distance au service de santé	Devoir prendre un moyen de transport	Ne pas vouloir s'y rendre seule	Crainte que le pres-tataire ne soit pas une femme	Pas de personnel de santé		
Groupe d'âges									
15-19	20,4	72,2	40,7	42,4	35,0	47,5	88,4	97,5	2 701
20-34	14,8	77,4	39,7	41,8	23,7	38,7	87,6	96,9	5 011
35-49	16,4	85,4	49,5	51,6	29,2	42,5	87,4	97,7	3 045
Nombre d'enfants vivants									
0	18,0	70,7	37,6	38,9	29,6	42,9	87,6	96,4	4 403
1-2	14,0	76,8	39,9	41,9	22,8	38,1	86,9	97,1	2 982
3-4	17,1	86,1	47,6	49,4	27,8	42,6	88,1	98,3	1 706
5+	17,3	93,2	56,4	60,5	34,0	46,0	89,2	99,1	1 666
État matrimonial									
Célibataire	18,9	71,2	38,3	39,6	31,8	43,5	87,5	96,4	3 454
En union	15,6	81,2	45,1	47,3	26,3	40,8	87,7	97,6	6 323
Divorcée, séparée, veuve	15,4	85,5	43,3	46,6	27,0	44,4	88,7	98,3	980
Emploi									
Sans emploi	18,5	76,5	41,4	43,2	30,9	43,1	86,7	96,9	5 176
Gagne de l'argent	14,9	80,0	43,5	45,7	25,2	41,0	88,8	97,6	5 363
Ne gagne pas d'argent	18,2	82,9	55,5	58,2	31,2	39,9	86,9	99,1	217
ND	0,0	100,0	18,2	18,2	18,2	0,0	18,2	100,0	1
Milieu de résidence									
Aire Métropolitaine	13,7	69,4	25,8	28,4	19,0	33,4	84,3	95,0	2 773
Autres Villes	17,6	72,8	26,9	31,2	24,9	41,8	88,0	96,4	2 232
Ensemble urbain	15,5	70,9	26,3	29,6	21,6	37,2	85,9	95,6	5 005
Rural	17,7	84,8	57,0	57,9	33,8	46,2	89,3	98,8	5 752
Département									
Aire Métropolitaine	13,7	69,4	25,8	28,4	19,0	33,4	84,3	95,0	2 773
Ouest (sans Aire Métro.)	13,9	80,3	48,6	46,1	29,2	36,7	92,4	98,5	1 808
Sud-Est	15,3	83,6	56,9	61,9	36,6	38,5	89,1	98,9	487
Nord	22,6	81,7	48,3	48,2	33,3	46,9	89,8	97,5	1 036
Nord-Est	14,1	82,3	42,5	45,1	23,8	37,4	86,1	98,0	339
Artibonite	27,7	81,7	42,5	48,1	33,1	58,6	86,4	98,1	1 654
Centre	9,8	79,1	54,5	60,5	33,3	47,5	83,2	97,3	811
Sud	7,9	80,4	52,5	49,7	24,4	40,9	87,2	97,0	669
Grande-Anse	14,3	82,6	49,7	51,8	32,0	35,0	92,0	99,4	355
Nord-Ouest	22,8	84,3	45,5	49,8	34,4	50,5	92,5	98,6	593
Nippes	11,8	84,9	58,9	60,6	28,1	31,9	90,4	98,9	232
Niveau d'instruction									
Aucun	18,0	92,2	56,5	59,8	33,2	44,0	86,5	99,3	2 169
Primaire/alphab.	19,7	84,0	48,1	49,6	32,4	47,8	90,2	98,5	4 553
Secondaire +	12,5	64,6	29,3	31,1	20,5	34,3	85,7	94,9	4 034
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	21,5	92,1	71,6	74,3	39,7	49,9	89,2	99,5	1 656
Second	20,5	89,4	61,4	63,6	37,3	47,8	87,6	98,7	1 762
Moyen	17,4	82,7	43,6	46,1	29,4	45,7	87,7	98,5	1 985
Quatrième	16,1	78,5	31,1	34,1	23,8	42,3	89,7	97,6	2 539
Le plus riche	11,4	60,2	23,9	24,2	18,5	30,7	85,2	94,0	2 814
Ensemble	16,7	78,4	42,7	44,7	28,1	42,0	87,7	97,3	10 757